

du jury fut une abominable *Murder* (meurtre involontaire) contre le nommé Henrichon, qui fut arrêté sur le warrant du coroner et conduit immédiatement en prison pour y attendre son procès. Henrichon est âgé de 21 ans et passe pour avoir la vue extrêmement courte.

FAITS ET NOUVELLES.

Un colon gouverneur. — Les forts et les établissements anglais sur la Côte d'Or viennent d'être détachés du gouvernement de Sierra Leone, et sir William Winniett, commandant de la marine royale, qui en était lieutenant-gouverneur, est nommé gouverneur et commandant-en-chef. Sir William Winniett est natif de la Nouvelle-Ecosse.

Départ pour la Californie. — Les messieurs dont les noms suivent, ont loué New-York le 20 février à bord du vapeur *Cherokee*, en route pour la Californie: G. Joseph, L. D. Rochon, Ed. Lafleur, A. Charlebois, M. McLeod, le Dr. Dugay, le Dr. Deschênes, Wm. Languedoc, G. L. Hughes, G. Neveu, A. A. Forster, F. Trudell, M. Gagnon, M. Demers, Jacob Hall.

Chute de la tour principale de la cathédrale de la Nouvelle-Orléans. — A onze heures 15 minutes, environ, ce matin, dit le *Picayune* du 20 janvier, la principale tour du centre de l'église française est tombée, emportant avec elle une partie du toit du côté gauche et une immense quantité de briques et de maçonnerie.

Le premier bruit fut épouvantable, et la chute de la maçonnerie et des briques dura une minute et demie environ, et produisit une scène de consternation et de frayeur dans les différentes chambres de la cour, qui était alors en session dans la bâtisse opposée. Il y eut une véritable panique. Les avocats, témoins, prisonniers, tous croyaient que c'était la maison de justice qui s'écroulait. Lors de la chute de la tour, il y avait plusieurs ouvriers employés dedans et sur l'église; on suppose qu'il y en a plusieurs sous les débris. Un jeune homme de couleur et un magot ont eu la tête fracturée, un autre les deux jambes. Un employé, incessamment à fouiller dans les ruines pour les corps de ceux qui y sont peut-être ensevelis.

A la Cour Criminelle du district de Saint-François, le 18 de février, Cha. Toussaint, convaincu de vol, avec circonstances aggravantes, a été condamné à être pendu le 6 avril. C'est la première condamnation à mort qui ait été prononcée dans ce district.

Le 7 février, M. Racine, prêtre, assisté de MM. Dupuis et Sapréville, a fait la bénédiction d'une chapelle construite sur les bords de lac Aymer, au centre d'une nouvelle colonie des Canadiens émigrés des Antilles parolaises. La chapelle, remarquable par son élévation et sa propreté, est dans une position charmante, et une église qui domine le lac.

Le choléra existe encore à Ward's Island, dans le port de New-York. Il a été apporté par le navire *Isaac Wright*, parti de Liverpool le 9 janvier, et à bord duquel il éclosa deux jours après son départ. Sur 203 passagers, 180 ont été malades, et 26 sont morts du choléra ou d'autres maladies pendant le passage.

Le choléra continue aussi à ravager l'intérieur de la Louisiane. La *Gazette de Jefferson* du 9 février dit qu'il est mort 7 ou 8 personnes dans une seule plantation.

TRIBUNE DES TRAVAILLEURS.

Liberté, Egalité.

Montréal, 7 mars 1850.

M. le Rédacteur,

Pourriez-vous, par la voie de votre intéressant journal, informer le public comment il se fait qu'une foule de commissaires pour recevoir des affidavits à être lus devant le cour de justice n'ont pas été publiés dans aucun journal de cette ville, et comment il se fait (si je puis vous l'informer) qu'aucun d'eux, ou du moins un grand nombre, n'ont encore eu officiellement ni du gouvernement, ni des greffes, connaissance de leur nomination. En donnant l'information requise, vous obligerez ceux qui sont de la Phobie de ne prouver les services de ces commissaires et utiles après les magistrats.

Plusieurs Travailleurs.

Nous prions "Plusieurs Travailleurs" de vouloir bien s'adresser aux autorités compétentes pour les renseignements qu'ils désirent avoir au sujet de la nomination de ces officiers.

Montréal, 4 mars 1850.

M. le Rédacteur,

A la suite des nouvelles élections qui viennent de se terminer, et dans un temps où l'on a besoin de tant de réformes dans le conseil de ville, d'hommes capables de contraindre les abus qui infestent la corporation de la cité: il n'est pas indifférent de savoir vers qui le choix des citoyens s'est dirigé; et de quelle manière et de quel matériel le conseil de ville se trouve maintenant composé. Si l'on remarque le choix que l'on a fait de ceux qui doivent représenter les intérêts des différents quartiers; les faire valoir et répartir à chacune d'eux ce qu'elle ont, à juste titre. La loi sur laquelle est basée la corporation, est défectueuse dans sa construction, et pernicieuse dans son exécution. Elle fut passée dans un temps de despotisme et

d'asservissement. Le maître la dictait, et ses très humbles serviteurs du conseil s'y conformaient et l'approuvaient (même contra dicte). Depuis cette époque, la législature s'est trop peu occupée d'y faire les amendements nécessaires. Au moins d'y apporter les changements que la nécessité requerrait pour la sûreté et l'avantage des citoyens. Loin de là, au lieu de détruire et de limiter les pouvoirs de cette corporation, la législature où il se trouvait un grand nombre de membres appartenant à différentes corporations, a, dans ses changements, augmenté les pouvoirs de cette institution; et le système vicieux qui existait sous le rapport des élections a été perpétué. La ville qui se trouve maintenant encombrée de dettes, à ce point de vue de diminution dans ses dépendances; et si l'on considère que de qui se fait un refus pour quatre cents mille par année, (et mieux qu'à présent,) ne aboutit actuellement pas moins de dix à douze mille Louis. L'on s'étonnera peut-être, que cette ville ne soit pas maintenant dans un état plus florissant. Que les améliorations n'y soient pas plus avancées, et qu'il y ait tant de commerce et si peu d'achèvement.

Puisque nous en sommes aux améliorations; je citerai, par exemple la rue Sanguinet qui est ouverte depuis plus de trente ans. A l'entrée de la ville et où il réside un grand nombre de propriétaires, citoyens riches, respectables et indépendants; qui paient annuellement des sommes considérables à la corporation. Et bien! est-elle en bon état? Non. Elle n'a pas encore même de trottoirs, excepté ceux qui y ont été érigés par les propriétaires eux-mêmes, et à leurs frais et dépens. Je ne parle pas du milieu de cette rue, il est impraticable.

La rue Mignonne, qui est très loin d'être Mignonne en automne et en printemps surtout, car j'y suis passé, moi-même dans ces deux saisons et je m'y suis embourbé jusqu'à la ceinture. Qu'y a-t-on fait? Rien. Je pourrais bien citer un nombre d'autres rues qui sont dans le même état et la même condition, tombent sous la même catégorie. Que devient donc l'argent payé par les citoyens de ces rues et des autres rues sans améliorations et dont ceux qui ont payé pour, ne retirent ni avantage ni profit. Le voici, M. le Rédacteur: Si m'en allant à la montagne, je passe par ce que l'on appelle *Beaver Hall*, je trouve là où il a été appliqué l'argent dépensé. Le *Beaver Hall* qui n'était autrefois qu'un recas ci-devant la propriété de feu Mr. Frébocher, et maintenant celle de la succession de feu Mr. Phillips, et autres, et dont les derrière n'étaient habitées que par des bestiaux qui y pâturaient à un bien mince profit pour le propriétaire; ce *Beaver Hall*, est à présent les versailles de Montréal: — Belles rues, beaux trottoirs, beaux égouts, beaux canaux, belles maisons et magnifiques dépendances. Je me rappelle, en y passant, *Verres à Syracuse*, qu'étaient ruinés tous les citoyens pour agrandir et embellir ses jardins, et je me demande à moi-même: "Comment est-ce que tant, et de si belles améliorations se soient faites en si peu de temps?" Un souvenir me dit que c'est par la corporation et avec l'argent de la corporation. L'un des intéressés, était alors, Maire de la cité. Son voisin, membre de la corporation, et un troisième, de la *Montreal Provident and Savings Bank*, actuellement en défection, mais lui cependant riche propriétaire, aussi membre de la corporation et de plus, président du comité de finances, qu'ils ont entre eux, à mêmes les deniers publics, fait ces améliorations. Or, il fallait embellir la ville, ouvrir de nouvelles rues, et donner de la valeur aux propriétés. Qui fut dit, fut fait. L'on a mis la main dans la bourse de la cité. L'on a puisé ce qu'il fallait pour les améliorations, à volonté. Ces améliorations ont été faites aux dépens des citoyens. La bourse s'est trouvée épuisée. Les citoyens ont été de nouveau torturés et taxés, mais cependant ni la rue Sanguinet ni la rue Mignonne n'ont été réparées.

Un Travailleur du Quartier St. Marie.

NAISSANCE.

Au faubourg St. Laurent, dimanche dernier, la femme de M. T. L. Dostnay, typographe, a mis au monde un fils.
A St. Césaire, le 7 de courant, la Dame du Docteur J. P. Rottot, a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

Au faubourg Québec, jeudi dernier, le 7 de courant, à l'âge de 41 ans, M. George Nery Smith, ancien et respectable bourgeois de ce village, il laisse pour déplorer sa perte une épouse adorée et six enfants chéris.

CHARADE.

De mon premier la feuille salutaire
Guerit, jecoute, des maux divers,
Mon second défend des hivers,
Et mon entier conçoit sévère,
Fronde le vice et les travers.

13^e Le mot de la Logographe qui a paru dans le numéro du 25 février dernier est, P-AGE.

M. JOSEPH NÉLLETTE, étant attaché l'établissement de notre JOURNAL, est autorisé par les propriétaires à collecter tous les agents qui pourraient être dûs ou devenus dûs par la suite à la société. Il prend depuis la liberté d'offrir ses services au public, pour la collection de tout compte, ou transport d'avis, lettres, cartes, affiches, cartes foncières, etc. Son expérience en ce genre et sa connaissance des lieux anglos, le mettent à portée d'assurer ceux qui voudront bien l'employer, de les satisfaire, tant par son activité que par sa capacité. S'adresser à No. 5, rue St. Marie, faubourg Québec, 4 mars.

RESTAURANT FRANCISCO
COIN DES RUES Lagauchetière et MONTCALME. FAUBOURG QUÉBEC.

L'Établissement, déjà avantageusement connu en cette ville comme CUISINIER, ayant depuis nombre d'années servi à tout satisfaction toutes les personnes qui l'ont honoré de leur patronage, tout en remerciant ces mêmes personnes pour l'encouragement qu'elles lui ont donné, informe le public en général qu'il a ajouté à son établissement diverses améliorations qui le mettront à même de satisfaire tous ceux qui l'honoreront de leur visite.
L'on trouvera à cet établissement, à toute heure, toutes espèces de rafraîchissement et de viandes préparées à toutes heures à demande.
Les prix seront des plus modérés, en du mot à tous les marchés que partout ailleurs.

FRANCIS FRANCISCO.

Montréal, 12 mars 1850.

Maison de Pension Privée.

MADAME DESLORRIERS, Place Jacques Cartier, porte voisins du magasin de M. BÉRIAU, informe le public qu'elle a fait de grandes améliorations dans son établissement et qu'elle est prête à prendre PLUSIEURS PENSIONNAIRES à des prix modérés. — 26 fév. 1850.

A. MONTRÉUIL, N. P.

GRANDE RUE DU FAUBOURG QUÉBEC.
29 janvier 1850.

M. H. TRUBEL, M. D.
PETITE RUE ST. JACQUES.

Porte voisine de J. A. Libadie, Ecr., Notaire.

T. R. Wragg,
AVOCAT,
BUREAU 46, RUE CRAIG.

29 janvier 1850.

DR. GENAND

F. ENCOURGÈRE DES RUES LAGAUCHETIÈRE & ALLEMANDS.
29 janvier 1850.

LA LYRE CANADIENNE.

NOUVEAU RECUEIL DE CHANSONS, ROMANCES, DUOS, &c., &c., &c.
3 R. 2^e 15-16, — 314 R. 2^e 15-16.
Au bureau de l'AVENIR et chez tous les principaux Libraires de Montréal. — Prix: Broché, 25c. — Relié, 50c.
29 janvier 1850.

HOTEL D'YAMASKA,

[YAMASKA HOUSE.]

Village de Saint Hyacinthe.

Les conseillers ont l'honneur de témoigner au public leur reconnaissance de l'accueil par lequel ont été récompensés les efforts qu'ils ont faits, pour donner aux habitants de St. Hyacinthe un café digne de leur patronage. Désireux de mériter toujours la faveur publique, ils ne négligeront rien pour maintenir, dans leur établissement, l'élégance et le confort. Les rafraîchissements et liqueurs seront toujours du meilleur choix.
St. Hyacinthe, 26 février 1850. E. PAJEAU & C^{ie}.

J. N. Roy
LIQUORISTE.

7, Rue des Allemands, faubourg St. Laurent.
A constamment en main un assortiment de LIQUEURS FINES qui ne cèdent en rien aux meilleures liqueurs importées d'Europe, qu'il disposera à des prix très modiques, soit en gros ou en détail.
29 janvier.

500 MINOTS SES-FIN de table, à vendre par le courtage, G. W. WRAGG, 26, rue St. Paul.

75 DOUZAINES BOUTEILLES BITTERS, assortis, de première qualité, à vendre par le courtage, G. W. WRAGG, 26, rue St. Paul.
29 janvier 1850.

LOUIS BÉTHOURNAY,

AVOCAT,
BUREAU DE J. A. BEAUDRY, ECUYER,
RUE CRAIG.

29 janvier 1850.

REGISTRES DE PAROISSE.

L'Établissement a préparé une quantité de REGISTRES pour les paroisses, de différents nombres de feuilles, qu'il vendra à des prix très modérés, et dont il garantit la solidité de la reliure, étant reliés avec les meilleurs matériaux, et par un des meilleurs ouvriers du Canada. Il se chargera de les faire coter et parapher.
J. STE. ROLLAND.
29 janvier 1850.